

## APPEL DE PROPOSITIONS CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA CRSNG de niveau 1

Le vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création (VRERC) de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue lance un concours destiné à pourvoir **une chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 1 dans le secteur des sciences naturelles et du génie (CRSNG)**. La programmation de recherche de la chaire devra s'articuler autour d'un ou de plusieurs champs de recherche touchant à **l'environnement, l'avenir durable, les changements climatiques et les nouvelles technologies vertes** dans les thématiques suivantes : *mines, forêts, agriculture, eau, énergie renouvelable, efficacité énergétique*. Le VRERC se réserve le droit de ne pas combler la chaire advenant que les critères d'excellence ou ses engagements en matière d'équité, diversité, inclusion (ÉDI) ne puissent être respectés.

### Information générale sur le programme des CRC

Le programme des CRC vise à attirer et à retenir au Canada des chercheuses et chercheurs parmi les plus accomplis et prometteurs. L'UQAT dispose d'une allocation de CRC qu'elle peut utiliser suivant certaines règles. Les chaires de niveau 1 sont destinées à des chercheuses et des chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine. Ces chaires, d'une valeur de 200 000 \$ par année, sont d'une durée de sept ans et renouvelables une fois. La décision de nommer une personne au titre de titulaire de CRC est un privilège accordé par l'Université.

Pour plus de précisions, veuillez consulter le [site Web du Programme des CRC](#).

### Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI)

L'UQAT valorise l'ÉDI et, reconnaissant son devoir en tant qu'agent de changement, veille à garantir un environnement en recherche et un milieu de vie inclusifs pour tous et toutes. Cet engagement s'inscrit d'ailleurs dans le Plan de développement 2020-2025 de l'UQAT. Ce faisant, elle reconnaît l'apport de l'ÉDI pour accroître l'excellence de l'enseignement et de la recherche dans son milieu.

Valorisant la multiplicité des appartenances sociales, elle encourage les personnes qualifiées issues des diversités à présenter leur candidature, en particulier les Autochtones, les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique, les personnes handicapées ainsi que les membres de la communauté LGBTQ2+, et ce, conformément au programme d'accès à l'égalité à l'emploi auquel elle souscrit. Il est à noter que les procédures et outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins des personnes handicapées, qui peuvent en faire la demande par écrit à [ress.humaines@uqat.ca](mailto:ress.humaines@uqat.ca) à l'attention de Madeleine Lamoureux.

[Pour en savoir plus sur l'engagement de l'UQAT envers l'ÉDI, notamment dans le cadre du Programme des chaires de recherche du Canada.](#)

## FONCTIONNEMENT DE L'APPEL DE CANDIDATURES

### Admissibilité

**Les Unités d'enseignement et de recherche (UER), Écoles et Instituts peuvent déposer des dossiers provenant de professeurs ou de professeurs déjà en poste à l'UQAT (maintien en poste).** Les personnes candidates devront être des chercheuses, chercheurs de calibre mondial qui ont fait preuve d'une créativité particulière en recherche et sont reconnus comme des chefs de file de réputation internationale dans leur domaine.

La candidate, le candidat à une chaire de niveau 1 doit être une professeure, un professeur titulaire ou une professeure, un professeur agrégé près de la titularisation.

Prière de communiquer avec le Décanat à la recherche et à la création de l'UQAT pour obtenir plus d'information ([recherche@uqat.ca](mailto:recherche@uqat.ca)).

Toute l'information relative au Programme est consultable sur le site Web des chaires de recherche du Canada ; on peut y trouver, entre autres, plus de précisions au sujet des [critères d'admissibilité](#).

### Évaluation des candidatures

Un comité d'évaluation par les pairs, au niveau institutionnel, évalue l'excellence des candidatures transmises par les UER, Écoles, Instituts et produit un rapport dont les recommandations sont soumises à la vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création.

En plus d'être diversifié, le comité d'évaluation est composé de chercheuses et chercheurs reconnus, dont deux de l'externe, de l'agente à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, de représentants du VRERC et d'un conseiller à la recherche qui agit à titre de secrétaire. Tous les membres du comité reçoivent des instructions claires quant à leur rôle et leur mandat ainsi qu'à la définition attendue de l'excellence et à l'impact des interruptions de carrière dans l'évaluation des candidatures. Les membres doivent également suivre une formation sur les préjugés inconscients et l'évaluation par les pairs.

Le comité évaluera les dossiers selon les critères d'excellence en recherche du Programme des chaires de recherche du Canada.

### Critères d'évaluation

Les dossiers sont évalués en fonction des critères suivants :

1. Qualité de la candidate ou du candidat;
2. Qualité du programme de recherche;
3. Effet structurant;
4. Engagement du milieu.

### Dépôt de la candidature

Toute personne souhaitant poser sa candidature doit déposer un dossier d'intention (voir la section Dossier d'intention ci-dessous), au plus tard le **21 mai 2021 à 17h**, à l'adresse [recherche@uqat.ca](mailto:recherche@uqat.ca). La candidate, le candidat devra préalablement avoir transmis un résumé de son projet de chaire de recherche du Canada (1 page maximum) à la direction du département concerné pour obtenir l'appui de son assemblée départementale.

## Calendrier

La candidate ou le candidat retenu s'engage à suivre l'échéancier suivant :

Étapes au niveau de l'Université	
Lancement du concours interne	Mars 2021
Dépôt du dossier d'intention à <a href="mailto:recherche@uqat.ca">recherche@uqat.ca</a>	21 Mai 2021
Décision du comité de sélection	Juin 2021

Étapes institutionnelles	
Écriture du dossier	Juin - Septembre 2021
Envoi des dossiers finaux au VRERC, incluant les lettres de soutien	Septembre 2021
Envoi du dossier par l'UQAT au Programme des CRC	19 octobre 2021
Décision du Programme des CRC	Avril 2022

## Composition du dossier d'intention

Le dossier doit comprendre l'ensemble des éléments suivants :

- 1) Le curriculum vitae mis à jour témoignant de tous les aspects de la carrière, dont
  - le parcours de formation;
  - les fonctions universitaires ou professionnelles;
  - les fonctions para-universitaires (à titre de membre de comités scientifiques ou éditoriaux, d'associations professionnelles, etc.);
  - les expériences relatives à la supervision de personnel hautement qualifié;
  - les subventions de recherche reçues;
  - les distinctions et les prix obtenus;
  - la liste de ses publications, précisant celles où la personne s'est le plus distinguée ou impliquée.
- 2) Une explication de la culture du domaine en matière de publication (ordre des auteurs, choix des journaux, etc.) (maximum 0,5 page).
- 3) La justification de délais dans les activités de recherche. L'UQAT est sensible au fait que les interruptions de carrière reconnues peuvent avoir un impact sur le profil des personnes candidates et les invite à en expliquer l'importance sur leur cheminement de carrière dans leur dossier de candidature (maximum 0,5 page).

### Interruptions de carrière ou circonstances particulières

*Une interruption de carrière se produit lorsque, pour des raisons médicales, administratives, familiales, communautaires ou autres, une personne candidate a dû interrompre ses travaux de recherche pour une certaine période. Les circonstances spéciales correspondent à un ralentissement de la productivité en recherche. En d'autres termes, la personne candidate n'a pas interrompu complètement ses travaux. Si la charge d'enseignement a eu un impact sur la production de résultats de recherche d'une personne, il est possible de l'indiquer dans cette section. Le comité de sélection doit tenir compte des interruptions de carrière et des circonstances spéciales qui peuvent avoir nui aux réalisations en recherche des personnes candidates. Cette section n'est pas obligatoire.*

- 4) La résolution de l'assemblée départementale appuyant la candidate, le candidat, et le résumé de son programme de recherche proposé pour le projet de chaire de recherche du Canada. Une assemblée peut recommander plus d'une candidature, sans les ordonner, dans le cadre de cet appel de propositions.
- 5) Une lettre d'appui externe à l'UQAT soumise par un expert reconnu dans le domaine, expliquant au comité de sélection en quoi la candidature mérite d'être retenue. La lettre doit être rédigée de façon à pouvoir facilement mesurer l'excellence du dossier et le potentiel de réussite dans le cadre d'une demande de chaire CRSNG de niveau 1.
- 6) Un document de mise en candidature (**4 pages maximum**, les références peuvent être placées séparément) devant présenter un **programme de recherche pour la chaire** qui soit original, novateur et de haute qualité. Il devra inclure les informations suivantes :
  - le titre de la chaire de recherche du Canada et la thématique dans laquelle elle s'inscrit ;
  - la description du programme de recherche, soit :
    - les objectifs explicites du programme de recherche ;
    - l'importance et l'originalité de la recherche proposée ainsi que sa contribution prévue à l'avancement du savoir ;
    - la démonstration du caractère structurant du programme de recherche proposé en fonction de la thématique citée plus haut ainsi que des axes de développement stratégique du département et des **orientations stratégiques de la recherche et de la recherche-crédation** de l'UQAT;
    - décrire en quoi la thématique permettra de développer des synergies entre les chercheuses, chercheurs, départements (UER/Écoles/Instituts);
    - démontrer que la thématique aura un impact sur le potentiel de recrutement, de formation et de rétention d'excellents étudiantes, étudiants et stagiaires postdoctoraux ;
    - au besoin, démontrer la complémentarité avec une chaire de recherche du Canada en sciences déjà existante à l'UQAT;
    - décrire les infrastructures de recherche actuellement à disposition et les éventuels aménagements nécessaires.
- 7) Les noms de deux experts, expertes externes qui satisfont aux exigences en matière de conflit d'intérêts du Programme des chaires de recherche du Canada.

***Les dossiers de candidatures reçus ne seront accessibles qu'aux seuls membres du comité d'évaluation.***